



Municipalité de Délage

Édifice Palma-Morin
175, route 107,
Délage (Qc) J9E 3A8
Tél.: 819 449-1979
Fax.: 819 449-7441

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Je, Joanne Poulin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Délage certifie

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 485-1-URB-2021 est de 35;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 14;
- que le nombre de demandes reçues est de 1.

Je déclare

- que le règlement 485-1-URB-2021 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Joanne Poulin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Le 27 septembre 2021

Date

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)